



Faculté Arts Lettres Langues

33, rue du Onze Novembre, Bât. G, R d C

F-42023 Saint Étienne - Cedex 2

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES IBÉRIQUES ET IBÉRO-AMÉRICAINES



2020- 2021

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020-2021

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
1 M Journées d'information	1 J	1 D Vacances de Toussaint	1 M	1 V Vacances de Noël	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S Vacances de Noël	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V
3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S
4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D
5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L
6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M
7 L Rentrée Sem. Pairs	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M
8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J
9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V
10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S
11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D
12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L
13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M
14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D Vacances d'hiver	14 D	14 M	14 V Familleure UJM	14 L	14 M
15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V
17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S
18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 J	18 D Vacances de Printemps	18 M	18 V	18 D
19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 V	19 L Vacances de Printemps	19 M	19 S	19 L
20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 S	20 M	20 J Session 1 Sem. Pairs	20 D	20 M
21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M
22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V
24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S
25 V	25 D	25 M	25 V Vacances de Noël	25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D
26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L
27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M
28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M
29 J	29 V	29 M	29 V	29 M	29 L	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V
31 S	31 S	31 J	31 J	31 D	31 M	31 M	31 L	31 L	31 M	31 S

Note en conseil d'UF le vendredi 13 mars 2020

Vacances scolaires zone A

TABLE DES MATIERES

	Pages
CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE	4
ORGANIGRAMME, PRESENTATION, STATUTS DU DEPARTEMENT	5
RESPONSABILITES ET TUTORAT	8
<u>ENSEIGNEMENT ET CONTROLE DES CONNAISSANCES :</u>	
ORGANISATION DES 1 ^{er} et 2 ^{eme} semestres	9 à 10
ORGANISATION DES 3 ^{eme} et 4 ^{eme} semestres	11 à 12
ORGANISATION DES 5 ^{eme} et 6 ^{eme} semestres	13 à 14
REGIME GENERAL DES EXAMENS	15 à 16
PROGRAMME SEMESTRE 1	17
UE RECHERCHE DOCUMENTAIRE – OUTILS NUMERIQUES	18 à 19
PROGRAMME SEMESTRE 2	20
PROGRAMME SEMESTRE 3	21
PROGRAMME SEMESTRE 4	22
PPP	23
PROGRAMME SEMESTRE 5	24
PROGRAMME SEMESTRE 6	25
OPTION PRE PRO P.E.	26 à 27
OPTION PRE PRO P.C.L.	28 à 30
OPTION FLE	31 à 35
INFORMATION MASTER 1 - CENTRE DE RECHERCHE C.E.L.E.C.	36
DEPARTS A L'INTERNATIONAL	37
ASSISTANTS FRANCAIS DANS LES PAYS DE LANGUE ESPAGNOLE	38
SERVICES DES PUBLICATIONS	39
QUI FAIT QUOI	40
BIBLIOTHEQUE	41
LES SERVICES NUMERIQUES POUR LES ETUDIANTS	42

IMPORTANT : CE LIVRET VOUS SERA UTILE TOUTE L'ANNEE. PRIERE DE LE CONSULTER ET DE LE CONSERVER.

RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2020-201

Réunions de rentrée

Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant-e-s auront lieu. Les dates et les salles sont affichées sur le site internet de la faculté.

Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur MyUJM**.

Les **plans des campus** sur le site internet de l'université.

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

Le calendrier de la faculté ALL reproduit dans ce livret (2^{ème} de couverture) peut être téléchargé sur le site internet de la faculté ALL : <http://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Début des cours : le lundi 07 septembre 2020 (conformément à l'emploi du temps)

ANNÉE UNIVERSITAIRE :

1er semestre : du lundi 7 septembre 2020 au samedi 5 décembre 2020 (12 semaines).

2nd semestre : du lundi 18 janvier 2021 au vendredi 17 avril 2021 (12 semaines).

VACANCES UNIVERSITAIRES :

Toussaint : du dimanche 25 octobre au dimanche 1er novembre 2020.

Noël : du dimanche 20 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021.

Hiver : du dimanche 14 février au dimanche 21 février 2021.

Printemps : du dimanche 18 avril au dimanche 25 avril 2021.

Ascension : du jeudi 13 au dimanche 16 mai 2021.

ATTENTION

Des modifications pourront être apportées à ce livret.

Les étudiant.es sont invité.es à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (MyUJM), ainsi que les panneaux d'informations placés au rez-de-chaussée du bâtiment H.

ORGANIGRAMME DU DEPARTEMENT

Directrice du Département :	M. Gilles DEL VECCHIO Bureau F 1.8 / F 1.7 : 04.77.42.13.47 (48) gilles.del.vecchio@univ-st-etienne.fr
Secrétaire du Département :	Mme Sylvie FERRET Tél. 04.77.42.13.13 sylvie.ferret@univ-st-etienne.fr
Service de la Scolarité :	Mme Florence MELA Tél. 04.77.42.13.21 florence.mela@univ-st-etienne.fr

PRESENTATION DU DEPARTEMENT ENSEIGNANTS D'ESPAGNOL, DE PORTUGAIS, DE CATALAN :

Mme CHIROL TO Anouk	Maître de Conférences
M. DEL VECCHIO Gilles	Professeur des Universités
...	Lecteur / Lectrice de portugais
Mme DUMONT Raphaèle	Maître de Conférences
Mme FREJAVILLE Rosa	Maître de Conférences (portugais)
Mme KAPPÈS-LE MOING Morgane	Maître de Conférences
Mme LIZÁRRAGA Tziranda	Lectrice d'espagnol
M. MARIGNO Emmanuel	Professeur des Universités
Mme RIMBOT Emmanuelle	Maître de Conférences
M. ROCHÉ Raphaël	Maître de Conférences
Mme SOUVIGNET Emmanuelle	Maître de Conférences
Mme BOCHACA Claudia	Lecteur / Lectrice de catalan

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU DÉPARTEMENT

Article 1^{er} : Département

Le Département d'Études Ibériques et Ibéro-américaines est une structure de l'UFR Arts, Lettres, Langues, conformément à l'article 3 des statuts de l'UFR.

Conformément à l'article 14 des statuts de l'UFR, il définit la nature et la gestion des enseignements, ainsi que la politique pédagogique de sa filière.

Il assure, en accord avec la politique d'enseignement et de recherche de l'UFR, les relations avec les autres départements et les centres de recherche.

Le Département comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui y dispensent des enseignements, y compris les enseignant.es vacataires.

Article 2 : Direction du département

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département est dirigé par une Directrice ou un Directeur.

La Directrice ou le Directeur est élu.e à bulletins secrets, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, à la majorité relative aux autres tours.

Sont éligibles : les PR, MCF, PRAG et PRCE titulaires qui assurent au moins le tiers de leur service statutaire dans le Département.

La Directrice ou le Directeur est élu.e pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois, par les enseignantes et les enseignants titulaires du Département (PR, MCF, PRAG, PRCE).

Article 3 : Conseil du Département

Au sein du Département est constitué un Conseil chargé de l'organisation et de la gestion des missions relevant du Département.

Le Conseil du Département regroupe toutes les enseignantes et tous les enseignants titulaires.

Toutes les décisions sont soumises au vote à la majorité des présent.es ou représenté.es.

Le Conseil ne peut valablement siéger que si la moitié plus un de ses membres sont présents ou représentés.

Le vote peut avoir lieu à main levée ou à bulletins secrets, dès lors que l'un des membres présents le demande.

Un.e membre du Conseil peut remettre un pouvoir à un.e autre membre, mais nul.le ne peut recevoir plus de deux pouvoirs.

Le Conseil est consulté sur les maquettes pédagogiques.

Le Conseil de Département se réunit au minimum une fois par semestre, selon un ordre du jour établi par la Directrice ou par le Directeur de département.

En fonction de l'ordre du jour, des membres de l'Administration de l'UFR peuvent être convié.es au Conseil du Département par la Directrice ou le Directeur du département.

La Directrice ou le Directeur de l'UFR peut également mettre à l'ordre du jour du Conseil de département toute question qu'il juge indispensable d'examiner.

Tout.e membre du département peut demander la mise à l'ordre du jour de toute question qu'il souhaite voir débattue.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque séance et adopté lors de la séance suivante.

Article 4 : « Commission Paritaire Mixte »

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département désigne en son sein une commission mixte enseignant.es / étudiant.es. Cette commission est chargée de l'évaluation des enseignements dispensés dans le Département.

Cette Commission Paritaire Mixte comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent au sein du département, ainsi que des délégué.es étudiant.es, élu.es en début d'année universitaire et pour une année universitaire ; remplacé.es si nécessaire par leurs suppléant.es élu.es également.

La « Commission Paritaire Mixte » se réunit au moins une fois par semestre sur convocation de la Directrice ou du Directeur de département.

Elle est consultée sur toutes questions relatives aux enseignements.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque commission.

Article 5 : Attributions de la Directrice ou du Directeur

- La Directrice ou le Directeur du Département propose la candidature des enseignant.es ou intervenant.es vacataires, candidature qui est ensuite soumise pour validation à la Commission de recrutement de la composante.

- Il ou elle est consulté.e par la Directrice ou le Directeur de l'UFR sur la composition des jurys de diplômes.

- Il ou elle peut être consulté.e sur l'organisation de manifestations auxquelles peuvent participer des enseignant.es (salons, forums, etc.).

- Il ou elle propose au Conseil de l'UFR, après consultation du Conseil de Département :

- les modalités de contrôle de connaissances
- la création de nouveaux enseignements
- le contenu du livret pédagogique de l'étudiant.e, en cas de modifications par rapport à l'année précédente.

- Il ou elle propose en concertation avec le ou la responsable du master :

- la répartition des services établie de manière collégiale par les enseignantes et les enseignants, y compris les enseignants référents, le PPP (projet personnel professionnel). Les services sont ensuite soumis en début d'année universitaire à la consultation du Conseil de l'UFR réuni en formation restreinte aux seul.es enseignantes et enseignants.
- l'utilisation du budget du centre financier du département sous le contrôle de la ou du gestionnaire budgétaire.
- une version des emplois du temps par année d'études et semestres.
- la répartition des tutorats pédagogiques pour les stages entre toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent dans les formations de licences et de masters.

Conformément aux statuts de l'UFR,

- La Directrice ou le Directeur participe au bureau des Directrices et des Directeurs de Départements et des chargé.es de mission (article 6).

- La Directrice ou le Directeur est invité.e à participer avec voix consultative aux séances du Conseil de l'UFR (article 10).

Article 6 : Modifications

Toute modification du Règlement Intérieur sera soumise à l'approbation du Conseil du Département avant adoption par le Conseil de l'UFR.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil de département du 3 mars 2017.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil d'UFR du 14 avril 2017.

RESPONSABILITES A L'INTERIEUR DU DEPARTEMENT

Licence 1 ^{ère} année	: Mme DUMONT
Licence 2 ^{ème} année	: Mme RIMBOT
Licence 3 ^{ème} année	: M. DEL VECCHIO
Master Recherche : Etudes hispaniques et hispano-américaines	: M. DEL VECCHIO
Master MEEF	: Mme SOUVIGNET
Non-Spécialistes	: Mme RIMBOT
Responsables ERASMUS	: M. DEL VECCHIO (Grenade) M. MARIGNO (Pampelune et Madrid) Mme KAPPÈS-LE MOING (Saragosse) Mme FREJAVILLE (Faro, Lisbonne, Porto, Sao Paolo)
Responsable de l'échange avec Cuenca, Equateur	: Mme DUMONT
Responsables de l'échange avec Buenos Aires, Argentine	: M. MARIGNO (2020-21) et Mme RIMBOT (2021-22)
Responsable du tutorat	: Mme DUMONT
Responsable du portugais	: Mme FREJAVILLE
Responsable du catalan	: Mme Claudia BOCHACA & M. DEL VECCHIO

1^{er} et 2^{ème} semestres TUTORAT D'ESPAGNOL Enseignante responsable du tutorat : Mme DUMONT

Les étudiants des 1^{er} et 2^{ème} semestres bénéficient de séances hebdomadaires obligatoires de tutorat assurées par des étudiant(e)s en fin de cursus universitaire. Ces séances visent à apporter à l'étudiant une aide individuelle. Sélectionnés par les enseignants, les tuteurs ont les compétences requises. Par leur statut et leur âge, ils sont en outre proches des étudiants, capables de répondre à leurs attentes et de leur apporter une aide précieuse.

ANNÉE 1

ORGANISATION DU SEMESTRE 1

UE1 Tronc commun Outils doc / Méthodologie	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué + rattrapage régime bloqué	Rattrapage	Ects 4	Coef. 1
Outils et Culture numériques		4 + 2 en ligne		4 exercices en ligne + QCM 1 h. (coef.2)	QCM 1h	Pas de rattrapage pour les étudiants en contrôle continu	1	1
Recherche documentaire : Module BU		4 en ligne		QROC en ligne (coef. 1)	QROC en ligne			
Méthodologie des études universitaires		18		3 exercices de type différent avec moyenne des 2 meilleures notes	Un oral	Pas de rattrapage pour le régime continu.	3	3

UE2 Langues	C M	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 4	Coef. 1
Langue française		18		Un écrit d'1h30	Un écrit d'1h30	Un écrit d'1h30	2	2
Langue vivante B : - portugais OU - catalan		18 18		Oral (coef. 3) + 1 écrit 1h (coef. 2)	Oral (coef. 3) + 1 écrit 1h (coef. 2)	1 oral	2	2

UE3 Culture générale	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6	Coef. 1
Arts et spectacles	12			Un écrit d'1h pendant le semestre	Un écrit d'1h	Un écrit d'1h	2	2
Culture antique		18		Travaux pendant le semestre	Un écrit d'1h	Un écrit d'1h	2	2
Culture mythologique		18		Exercice pratique	Un écrit d'1h30	Un écrit d'1h30	2	2

UE4 Repères historiques	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 4	Coef. 2
Civilisation	12	12		Un terminal écrit d'1h en espagnol	Un écrit d'1h	Un oral	4	4

UE5 Approche d'une discipline	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 9	Coef. 2
Thème		24		Un écrit d'1h (coef.1) et un terminal écrit d'1h (coef.3)	Un écrit d'1h	Un écrit d'1h	3	3
Version		36		Un écrit d'1h (coef.1) et un terminal écrit d'1h (coef.3)	Un écrit d'1h	Un écrit d'1h	3	3
Grammaire		18		Travaux écrits pendant le semestre	Un écrit d'1h	Un écrit d'1h	1	1
Expression orale			24	Oraux pendant le semestre	Un oral	Un oral	2	2

UE6 Complément disciplinaire	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3	Coef. 2
Littérature	18			Un terminal écrit en espagnol d'1h	Un écrit d'1h	Un oral	3	

ORGANISATION DU SEMESTRE 2

UE1 Méthodologie	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 2	Coef. 1
Méthodologie des études universitaires		18		Travaux écrits et oraux pendant le semestre	Un oral	Un oral	2	2

UE2 Langues	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 4	Coef. 1
Langue française		18		Un écrit 1h30	Un écrit 1h30	Un écrit 1h30	2	2
Langue vivante B : - portugais (langue) et portugais (civi) OU - catalan		18 12 18		Oral (coef. 3) + 1 écrit 1h (coef. 2)	Oral (coef. 3) + 1 écrit 1h (coef. 2)	1 oral	2	2

UE3 Culture générale	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6	Coef. 1
Arts et spectacles	12			Un écrit d'1h pendant le semestre	Un écrit d'1h	Un écrit d'1h	2	2
Culture antique		18		Travaux pendant le semestre	Un écrit d'1h	Un écrit d'1h	2	2
Culture biblique		18		Exercice pratique	Un écrit d'1h30	Un écrit d'1h30	2	2

UE4 Repères historiques	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 4	Coef. 2
Civilisation	12	12		Un terminal oral en espagnol	Un oral en espagnol	Un oral en espagnol	4	4

UE5 Approche d'une discipline	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 10	Coef. 2
Thème		24		Un écrit d'1h (coef.1) et un terminal écrit d'1h (coef.3)	Un écrit d'1h	Un écrit d'1h	3	3
Version		36		Un écrit d'1h (coef.1) et un terminal écrit d'1h (coef.3)	Un écrit d'1h	Un écrit d'1h	3	3
Grammaire		12		Travaux écrits pendant le semestre	Un écrit d'1h	Un écrit d'1h	2	2
Expression orale			24	Oraux pendant le semestre	Un oral	Un oral	2	2

UE6 Complément disciplinaire	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 4	Coef. 2
Littérature	18			Un terminal oral en espagnol	Un oral en espagnol	Un oral en espagnol	4	

ANNÉE 2

ORGANISATION DU SEMESTRE 3

UE1 Tronc commun	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 6	Coef. 1
Langue française		18		Un écrit 1h30	Un écrit 1h30	Un écrit 1h30	2	2
Langue vivante B : - portugais (langue) et portugais (civi) OU - catalan		18 12 18		Oral (coef. 3) + 1 écrit 1h (coef. 2)	Oral (coef. 3) + 1 écrit 1h (coef. 2)	Un oral	2	2
Crédits libres				Voir livret UE libres			2	2
PPP 1 - Présentation Licence Professionnelle							Validation S4	

UE2 Langue	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 13	Coef. 2
Thème Thème grammatical		24 12		Un écrit en thème d'1h (coef 1) + un écrit en thème grammatical de 30mn (coef 1) + un examen terminal en thème d'1h (coef 3)	Un écrit d'1h	Un écrit d'1h	5	5
Version		24		Un écrit d'1h (coef.1) et un terminal écrit d'1h (coef.3)	Un écrit d'1h	Un écrit d'1h	5	5
Grammaire	12			Travaux écrits pendant le semestre	Un écrit d'1h	Un écrit d'1h	2	2
Expression orale			24	Oraux pendant le semestre	Un oral	Un oral	1	1

UE3 Culture disciplinaire	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 8	Coef. 2
Civilisation Espagne	24			Un terminal oral en espagnol (tirage au sort)	Un oral en espagnol (tirage au sort)	Un oral en espagnol	4	4
Littérature Espagne	24			Un terminal écrit en espagnol de 2h	Un écrit en espagnol de 2h		4	4

UE4 Complément disciplinaire	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3	Coef. 1
Documents iconographiques	12			Un terminal oral en espagnol	Un oral en espagnol	Un oral en espagnol	3	

ORGANISATION DU SEMESTRE 4

UE1 Tronc commun	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 8	Coef. 1
Langue française		18		Un écrit 1h30	Un écrit 1h30	Un écrit 1h30	2	2
Langue vivante B : - portugais (langue) et portugais (civi) OU - catalan		18 12 18		Oral (coef. 3) + 1 écrit 1h (coef. 2)	Oral (coef. 3) + 1 écrit 1h (coef. 2)	Un oral	2	2
Crédits libres				Voir livret UE libres			2	2
PPP 2		5,5 + Cap Avenir		Dossier et présentation orale	Dossier et présentation orale	Pas de rattrapage	2	2

UE2 Langue	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 11	Coef. 2
Thème Thème grammatical		24 12		Un écrit en thème d'1h (coef. 1) + un écrit en thème grammatical de 30mn (coef. 1) + un examen terminal en thème de 1h (coef. 3)	Un écrit d'1h	Un écrit d'1h	5	5
Version		24		Un écrit d'1h (coef.1) et un terminal écrit d'1h (coef.3)	Un écrit d'1h	Un écrit d'1h	5	5
Expression orale			24	Oraux pendant le semestre	Un oral	Un oral	1	1

UE3 Culture disciplinaire	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 8	Coef. 2
Civilisation Amérique	24			Un terminal oral en espagnol	Un oral en espagnol	Un oral en espagnol	4	4
Littérature Amérique	24			Un terminal oral en espagnol	Un oral en espagnol		4	4

UE4 Complément disciplinaire	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 3	Coef. 1
Grammaire historique	12			Un terminal écrit d'1h	Un écrit d'1h	Un oral	3	

ANNÉE 3

ORGANISATION DU SEMESTRE 5

UE1 Langue	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12	Coef. 2
Version		24		Un écrit de 2h (coef.1) et un terminal écrit de 2h (coef.3)	Un écrit de 2h	Un écrit de 2h	5	5
Thème Thème grammatical		24 12		Un écrit en thème d'1h (coef. 1) + un écrit en thème grammatical de 30mn (coef. 1) + un examen terminal en thème de 2h (coef. 3)	Un écrit de 2h	Un écrit de 2h	5	5
Expression orale		24		Oraux pendant le semestre	Un oral	Un oral	2	2

UE2 Littérature et civilisation	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12	Coef. 2
Textes et images	36			Un terminal écrit de 3h en espagnol	Un écrit de 3h en espagnol	Un écrit de 3h en espagnol	4	4
Civilisation Amérique	24			Un terminal écrit de 3h en espagnol	Un écrit de 3h en espagnol	Un écrit de 3h en espagnol	4	4
Documents historiques : - Espagne - Amérique		12 12		Un terminal oral en espagnol (tirage au sort)	Un oral en espagnol (tirage au sort)	Un oral en espagnol (tirage au sort)	4	4

UE3 Enseignement complémentaire	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 2	Coef. 1
Langue vivante B : - portugais (langue) et portugais (civi) OU - catalan		18 18 18		Oral (coef. 3) + 1 écrit 1h (coef. 2)	Oral (coef. 3) + 1 écrit 1h (coef. 2)	Un oral	2	

UE4 Ouverture professionnelle	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 4	Coef. 1
Option au choix : - PE - PCL : Histoire de la didactique des langues - FLE - Littérature française et comparée (2 cours)		24		Voir pages 28 à 37	Voir pages 28 à 37	Voir pages 28 à 37	4 4 4 4	
Initiation à la recherche							Validation S6	

ORGANISATION DU SEMESTRE 6

UE1 Langue	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 12	Coef. 2
Version		36		Un écrit de 2h (coef.1) et un terminal écrit de 2h (coef.3)	Un écrit de 2h	Un écrit de 2h	4	4
Thème		24		Un écrit de 2h (coef.1) et un terminal écrit de 2h (coef.3)	Un écrit de 2h	Un écrit de 2h	4	4
Grammaire / Faits de langue		24		Un écrit d'1h	Un écrit d'1h	Un oral	2	2
Expression orale		24		Oraux pendant le semestre	Un oral	Un oral	2	2

UE2 Littérature et civilisation	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 11	Coef. 2
Textes et images	36			Un terminal écrit de 4h en espagnol	Un écrit de 4h en espagnol	Un écrit de 4h en espagnol	4	4
Civilisation Espagne	24			Un terminal écrit de 4h en espagnol	Un écrit de 4h en espagnol	Un écrit de 4h en espagnol	4	4
Explication de textes littéraires		24		Un terminal oral en espagnol	Un oral en espagnol	Un oral en espagnol	3	3

UE3 Enseignement complémentaire	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 2	Coef. 1
Langue vivante B : - portugais (langue) et portugais (civi) OU - catalan		18 18 18		Oral (coef. 3) + 1 écrit 1h (coef. 2)	Oral (coef. 3) + 1 écrit 1h (coef. 2)	Un oral	2	

UE4 Ouverture professionnelle	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects 5	Coef. 1
Option au choix : - PE - PCL : Didactique des langues - FLE - Littérature française et comparée (2 cours)		24		Voir pages 28 à 37	Voir pages 28 à 37	Voir pages 28 à 37	2 2 2 2	2 2 2 2
Initiation à la recherche				Compte-rendu écrit	Compte-rendu écrit	Pas de rattrapage	1	1
PPP3 ou 1 cours d'Espagnol LEA (traduction orale, traduction spécialisée, culture des pays hispanophones, analyse multisupports culturels)							2	2

REGIME GENERAL DES ETUDES UJM ET SPECIFIQUES DE LA COMPOSANTE

Documents disponibles sur le site internet de la composante : <https://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Le règlement général des études de l'UJM récapitule, en un document unique, les dispositions communes aux différentes Facultés et Instituts en matière d'organisation des formations, d'organisation et de validation des examens et de délivrance des diplômes.

Il s'applique à l'ensemble des formations de l'Université Jean Monnet conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires), DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE et MASTER.

Les dispositions particulières à la faculté sont consignées dans le règlement des études spécifique ci-dessous.

5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBRES

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant.e.s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

6. VALIDATION DES CREDITS

6.4. PRINCIPES GENERAUX DU RATTRAPAGE

Le rattrapage n'est pas obligatoire.

- Un.e étudiant.e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un.e étudiant.e absent à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : L'étudiant.e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1ère session, soit celle du rattrapage.

6.5 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

JURY DE PROGRESSION

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

JURYS DE DIPLOME

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

7. ASSIDUITE

7.1 CAS GENERAL

L'étudiant.e. qui a trois absences injustifiées à un cours ne pourra pas se présenter à l'examen correspondant de 1ère session (épreuve de contrôle continu et/ou épreuve terminale). Il sera ainsi déclaré « absent » au cours concerné. La mention « absent » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

14. DISPOSITIONS PARTICULIERES

14.1. LICENCE

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

Règles spécifiques d'obtention de la licence

Licence mention LEA :

Pour valider la L3 de la licence de LEA, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 5
- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 6.

Licence mention LLCER parcours Espagnol :

Pour valider la L3 de la licence LLCER Espagnol, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 5
- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 6.

Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement

Licence mention LEA :

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3, UE4 et UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3 et UE5 du semestre 1.

Licences mention Lettres et mention Humanités

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 1.

Licence mention Musicologie

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Anglais

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Espagnol

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 1.

Licence mention Arts plastiques

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre du semestre 1.



- **Attention : les étudiant-e-s inscrit-e-s en bloqué doivent impérativement prendre contact avec les divers-es enseignant-e-s de tous les cours qu'elles ou ils suivent dès le début du semestre.**

PROGRAMME PREMIER SEMESTRE

UE 1 – Outils documentaires / Méthodologie

- Outils et culture numériques	4H TD + 2 TD en ligne	M. DECHAMP
- Recherche documentaire : Module BU	4 TD en ligne	
- Méthodologie des études universitaires	18H TD	M. ROCHÉ

UE 2 – Langues

- Langue française	18H TD	M. OBALI
Ce cours se propose de décrire la langue française en commençant par la description des unités minimales qui la constituent (phonèmes et graphèmes) et de leur organisation en unités significatives (morphèmes) ; la suite du semestre sera consacrée à l'étude de la phrase.		
- Langue vivante B (au choix) :		
> Portugais	18H TD	Mme FREJAVILLE – Lecteur/Lectrice
> Catalan	18H TD	Mme BOCHACA

UE 3 – Culture générale

- Arts et spectacles	12H CM	M. MARIGNO
- Culture antique	18H TD	Mme KEFALLONITIS
L'antiquité gréco-romaine fut la matrice des grands mouvements littéraires, pilosophiques, scientifiques et sociétaux au sens large, dont hérita le monde occidental. La littérature, l'art et la civilisation européennes se sont en grande partie construites dans la lignée de cet héritage – ou en réaction. L'enseignement vise à faire connaître les bases du monde gréco-latin, pour bien comprendre la civilisation occidentale, médiévale et contemporaine. Le premier semestre donne des repères historiques, à travers l'étude des « grands personnages », le second des repères linguistiques (étymologies) et littéraires (les grands genres).		
- Culture mythologique	18H TD	Mme SCHWEITZER
Après avoir défini la notion de mythe, on étudiera différents exemples de mythes, tirés de la culture grecque et latine ou provenant d'horizons plus récents. Ils seront envisagés selon des approches différentes (poétique, politique, anthropologique etc.) et, éventuellement, à travers les divers genres qui les ont exploités (littérature, peinture, musique etc.). Détenir une culture mythologique s'avère essentiel pour bien comprendre les textes et appréhender des univers culturels variés dans leur singularité.		

UE 4 – Repères historiques

- Civilisation Espagne	12H CM + 12 H TD	Mme SOUVIGNET
Panorama historique de l'Espagne, des origines au XVIIIe siècle		

UE 5 – Approche d'une discipline

- Thème	24H TD	Mme CHIROL-TO
- Version		
> Traduction	24H TD	Mme SOUVIGNET
> Aide à la version	12H TD	Mme RIMBOT
- Grammaire espagnole	18H TD	Mme SOUVIGNET
- Expression orale	24H TP	Mme LIZÁRRAGA

UE 6 – Complément disciplinaire

- Littérature Espagne	18H CM	Mme KAPPÈS-LE MOING
Panorama littéraire de l'Espagne, des origines au XVIIIe siècle : les grandes étapes de l'histoire de la littérature espagnole : du <i>Mio Cid</i> au siècle des Lumières		
Se procurer : Gilles Del Vecchio & Emmanuel Marigno (dir.), <i>Cap CAPES</i> , St-Etienne, Publications de l'Université de St-Etienne, 2015		

**Informations complémentaires sur le module transversal
« Outils et Culture numériques » et « Recherche documentaire »**

Outils et culture numériques

1 – Contexte

Intitulé du cours / de la formation : Outils et culture numériques

Modalité : 70 % en présentiel, 30 % en ligne

Public cible : Étudiant.es de L1 S1, cours transversaux des facultés Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales à l'UJM

Pré-requis : savoir manipuler un ordinateur

Durée totale : 12h. TD

Charge de travail pour les apprenants (nombre de crédits / nombre d'heures) : 4 TD (en présentiel) / 8h TD (en ligne)

2 – Compétences visées par le dispositif / objectifs d'apprentissage

A la fin de ce cours / cette formation, l'apprenant sera capable de...

- travailler sur la plateforme Claroline Connect
- avoir une connaissance de base des outils numériques
- utiliser basiquement les logiciels de bureautique
- reconnaître le plagiat et y remédier
- citer ses sources (bibliographie et webographie)

Objectifs : PIX (ancien C2i niveau 1) niveau de base minimum

Des informations plus précises seront communiquées à la rentrée.

Vers le PIX Niveau basique

Entraînement déjà possible sur la nouvelle plateforme de certification :

<https://pix.beta.gouv.fr/>

1. Information et données

Recherche d'information, gestion et traitement de données.

2. Communication et collaboration

Échanger, publier, collaborer et gérer son identité numérique.

3. Création de contenus

Textes, diaporamas, images, vidéos, son... et un peu de programmation.

4. Protection et sécurité

Sécuriser les équipements, les communications et les données.

Bibliographie et webographie utiles

Ressources de formation (toujours d'actualité) sur le site du ministère

<https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>

Portail des ressources de l'université du Littoral (actuel C2i niveau 1)

<http://c2i.univ-littoral.fr/ressources2013/>

Ouvrage de base

Claude Terrier, *Certificat Informatique et Internet, C2i niveau 1, Permis de réussir le C2i*, Les Mémentos, Le Génie Editeur (3^{ème} édition), 2015

RECHERCHE DOCUMENTAIRE COURS ET EXAMEN

1 - CONTEXTE :

Intitulé du cours : Recherche documentaire

Modalités : Entièrement en ligne sur la plateforme Claroline Connect de l'université

Public cible : Tous les étudiants de L1 S1

Pré-requis : savoir manipuler un ordinateur, savoir accéder à Claroline Connect, savoir se connecter à sa messagerie universitaire.

Durée totale : 4 h de TD en ligne

Charge de travail pour les apprenants : 4 heures de TD en ligne

2 – COMPÉTENCES VISÉES PAR LE DISPOSITIF / OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

A la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de :

- Utiliser les services proposés par sa bibliothèque
- Se repérer dans sa bibliothèque pour y trouver des documents
- Choisir des mots-clés pertinents pour sa recherche d'information
- Choisir et identifier les documents utiles dans le cadre d'une recherche documentaire
- Faire une recherche efficace dans le catalogue des bibliothèques
- Accéder aux livres numériques, dictionnaire / encyclopédie en ligne utiles pour ses études

3 – MODALITÉS DU COURS EN LIGNE

Le cours en ligne est composé de différents chapitres. Pour chaque chapitre, des documents (vidéos, textes, diaporamas) et des exercices permettent d'acquérir les connaissances et compétences. Les notes obtenues aux exercices ne sont pas incluses dans la notation finale.

Deux séances de deux heures sont prévues dans l'emploi du temps afin de matérialiser le temps nécessaire à ce travail.

Les informations concernant ce cours sont diffusées par messagerie électronique universitaire tout au long du semestre.

Modalités d'accompagnement

- Tutorat spécifique dans les bibliothèques : Consultez votre messagerie ou le cours en ligne pour connaître les modalités précises de ce tutorat
- Pendant tout le semestre, les bibliothécaires répondent à vos questions sur le cours
- Une FAQ consultable sur le cours en ligne
- Une hotline : bu.formation@univ-st-etienne.fr (réponses du lundi au vendredi de 9h à 17h).

Mise à disposition de matériel :

- Ordinateurs fixes dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à domicile dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à utiliser sur place: dans la bibliothèque Tréfilerie.

4 – MODALITÉS D'ÉVALUATION

QROC (questionnaire à réponses ouvertes et courtes) informatisé en ligne sur Claroline Connect.

A passer en décembre (dates communiquées par messagerie universitaire)

Attention ! avoir suivi le cours ne vous donne aucune note. Les exercices du cours ne sont pas comptabilisés dans votre évaluation.

Pour toute information sur ce cours, n'hésitez pas à poser vos questions aux bibliothécaires ou à écrire à bu.formation@univ-st-etienne.fr.

PROGRAMME DEUXIEME SEMESTRE

UE 1 – Méthodologie

- Méthodologie des études universitaires	18H TD	M. ROCHÉ – Mme RIMBOT
--	--------	-----------------------

UE 2 – Langues

- Langue française	18H TD	...
--------------------	--------	-----

Ce cours se propose de revoir les principes de l'analyse syntaxique de la phrase, particulièrement la distinction entre complément essentiel et circonstant et les différentes formes de la subordination.

- Langue vivante B (au choix) :

> Portugais (langue)	18H TD	Mme FREJAVILLE - Lecteur/Lectrice
et Portugais (civi)	12H TD	Lecteur/Lectrice
> Catalan	18H TD	Mme BOCHACA

UE 3 – Culture générale

- Arts et spectacles	12H CM	M. MARIGNO
----------------------	--------	------------

- Culture antique	18H TD	Mme KEFFALONITIS
-------------------	--------	------------------

- Culture biblique	18H TD	...
--------------------	--------	-----

Il s'agira dans un premier temps de montrer comment un ensemble de textes a été composé dans le temps pour se figer dans ce qu'on appelle « la Bible ». Nous nous consacrerons ensuite à la lecture et à l'analyse des épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament qui ont le plus souvent inspiré les artistes, de la Renaissance à nos jours (littérature, peinture, musique, architecture...). L'accent sera mis sur la manière dont la culture européenne a repris, relu, réinterprété les grands moments et personnages de ce texte fondateur.

UE 4 – Repères historiques

- Civilisation Amérique	12H CM + 12 H TD	Mme RIMBOT
-------------------------	------------------	------------

Histoire de l'Amérique hispanophone des origines au XVIIIe siècle

UE 5 – Approche d'une discipline

- Thème	24H TD	M. DEL VECCHIO
- Version		
> Traduction	24H TD	Mme CHIROL TO
> Aide à la version	12H TD	Mme SOUVIGNET
- Grammaire espagnole	12H TD	Mme SOUVIGNET
- Expression orale	24H TP	Mme LIZÁRRAGA

UE 6 – Complément disciplinaire

- Littérature Amérique	18H CM	Mme DUMONT
------------------------	--------	------------

Panorama littéraire de l'Amérique hispanophone, des origines au XVIIIe siècle

PROGRAMME TROISIEME SEMESTRE

UE 1 – Tronc commun

<p>- Langue française</p> <p>Ce cours se propose d'étudier le verbe d'un point de vue morphologique d'abord (analyse en morphèmes), syntaxique ensuite (étude des compléments du verbe) et sémantique enfin (étude de la valeur des principaux modes, temps et aspects).</p>	18H TD	M. BRUNEL
<p>- Langue vivante B (au choix) :</p> <p style="padding-left: 20px;">> Portugais (langue) et Portugais (civi)</p> <p style="padding-left: 20px;">> Catalan</p>	<p style="padding-left: 20px;">18H TD</p> <p style="padding-left: 20px;">12H TD</p> <p style="padding-left: 20px;">18H TD</p>	<p style="padding-left: 20px;">Mme FREJAVILLE - Lecteur/Lectrice</p> <p style="padding-left: 20px;">Lecteur/Lectrice</p> <p style="padding-left: 20px;">Mme BOCHACA</p>
<p>- Crédits libres</p> <p>Choix d'un enseignement parmi ceux ouverts en option (cf liste à consulter sur le site internet de l'Université)</p>		
<p>- PPP 1 (Projet Personnel et Professionnel)</p> <p>Présentation Licence Professionnelle</p>	Cap Avenir	

UE 2 – Langue

<p>- Thème</p> <p style="padding-left: 20px;">> Traduction</p> <p style="padding-left: 20px;">>Thème grammatical</p>	<p style="padding-left: 20px;">24H TD</p> <p style="padding-left: 20px;">12H TD</p>	<p style="padding-left: 20px;">Mme DUMONT</p> <p style="padding-left: 20px;">M. DEL VECCHIO</p>
<p>- Version</p>	24H TD	Mme RIMBOT
<p>- Grammaire</p>	12H CM	Mme CHIROL TO
<p>- Expression orale</p>	24H TP	Mme LIZÁRRAGA

UE 3 – Culture disciplinaire

<p>- Civilisation Espagne</p> <p style="padding-left: 20px;">> Panorama : l'Espagne XIXe et XXe siècles</p> <p style="padding-left: 20px;">> Les images de la propagande pendant la Guerre Civile (photo, affiches, cinéma)</p>	<p style="padding-left: 20px;">12H CM</p> <p style="padding-left: 20px;">12H CM</p>	<p style="padding-left: 20px;">Mme KAPPÈS-LE MOING</p> <p style="padding-left: 20px;">Mme CHIROL TO</p>
<p>- Littérature Espagne</p> <p style="padding-left: 20px;">> Panorama littérature espagnole XIXe siècle</p> <p style="padding-left: 20px;">> Panorama littérature espagnole XXe siècle</p>	<p style="padding-left: 20px;">12H CM</p> <p style="padding-left: 20px;">12H CM</p>	<p style="padding-left: 20px;">M. DEL VECCHIO</p> <p style="padding-left: 20px;">Mme SOUVIGNET</p>

UE 4 – Complément disciplinaire

<p>- Documents iconographiques</p>	12H CM	M. MARIGNO
---	--------	------------

PROGRAMME QUATRIEME SEMESTRE

UE 1 – Tronc commun

- Langue française	18H TD	...
Ce cours se propose d'étudier d'abord les principaux types de réarrangements communicatifs, l'énonciation et les principales notions de grammaire textuelle.		
- Langue vivante B (au choix) :		
> Portugais (langue)	18H T	Mme FREJAVILLE - Lecteur/Lectrice
et Portugais (civi)	12H TD	Lecteur/Lectrice
> Catalan	18H TD	Mme BOCHACA
- Crédits libres		
Choix d'un enseignement parmi ceux ouverts en option (<i>cf liste donnée en début d'année</i>)		
- PPP 2	5,5H TD	Mme DUMONT
(Voir descriptif dans les pages suivantes)	+ Cap Avenir	

UE 2 – Langue

- Thème		
> Traduction	24H TD	Mme CHIROL-TO
> Thème grammatical	12H TD	Mme DUMONT
- Version	24H TD	Mme SOUVIGNET
- Expression orale	24H TP	Mme LIZÁRRAGA

UE 3 – Culture disciplinaire

- Civilisation Amérique	24H CM	Mme DUMONT
Panorama : l'Amérique de l'indépendance à nos jours		
- Littérature Amérique	24H CM	Mme RMBOT
Panorama littérature américaine XXe siècle		

UE 4 – Complément disciplinaire

- Grammaire historique	12H CM	M. DEL VECCHIO
-------------------------------	--------	----------------

PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (PPP)

Objectifs

- Définir ou préciser un projet personnel et professionnel
- Confronter ce projet aux réalités du monde du travail
- Développer une attitude critique vis-à-vis des informations reçues
- Adopter une démarche active face à l'enseignement

Déroulement du module (5h30 en groupe, 2h Cap Avenir)

Étape 1 : Enseignant-e en groupe (environ 12 étudiant-es par groupe)

- Présentation de la démarche
- Présentation des projets de recherche des étudiant-e-s et distribution des fiches.
- Présentation du Mooc 7 « Trouver le job de mes rêves »

Étape 2 : Cap Avenir (2 h.)

- CM (1h) de présentation sur la filière et ses débouchés
- Atelier de recherche documentaire en groupe (1h) sous la conduite d'un-e professionnel-le de l'orientation. Découverte des outils de recherche, repérage des documents nécessaires à la construction du projet.

Étape 3 : Enseignant-e en groupe Bilan d'étape de la recherche documentaire et préparation de l'interview du professionnel.

- Réalisation d'une interview

- Afin de confronter les informations trouvées au monde du travail, le dossier s'appuie sur l'interview d'un professionnel. Selon la disponibilité des professionnels, l'interview peut se faire directement, par e-mail ou par webcam.

- Séance facultative : Cap Avenir (2 h.)

Atelier de préparation au CV et à la rédaction d'une lettre de motivation. Cet atelier ne sera pas évalué.

Étape 4 : Enseignant-e en groupe (en fin de semestre)

- Un oral

Chaque étudiant-e présente son projet oralement en dix minutes environ, éventuellement avec un support visuel (PowerPoint).

- Un écrit (remis à l'enseignant-e le jour de la soutenance)

Rédaction d'une synthèse en une page recto verso minimum où l'étudiant-e tire les conclusions de sa recherche et donne une appréciation personnelle où, entre autres, il confronte la documentation et les informations reçues et précise sa position. Les différents documents du parcours (forum, interview, documents liés au métier) sont joints en annexes.

Évaluation

Le dossier « projet personnel et professionnel » fait l'objet d'une validation et donne lieu à l'attribution de crédits ECTS dans le cadre du semestre 4 de licence.

La note reçue prend en compte :

- l'assiduité aux séances : 2 h avec Cap Avenir et 5h30 avec l'enseignant-e (points de pénalités pour absences non justifiées)
- la séance de présentation orale rendant compte de la démarche entreprise
- la synthèse écrite

Les étudiant-e-s inscrit-e-s en bloqué doivent prendre contact avec l'enseignant-e responsable de semestre ou d'année.

Pas d'examen de rattrapage.

ATTENTION
POUR VALIDER LA L3 DE LA LICENCE D'ESPAGNOL LLCE, L'ETUDIANT.E DOIT OBTENIR
AU MOINS 08/20 DE MOYENNE A L'UE1 DU SEMESTRE 5 ET A L'UE1 DU SEMESTRE 6.

PROGRAMME CINQUIEME SEMESTRE

UE 1 – Langue

- Version	24H TD	Mme SOUVIGNET
- Thème		
> Traduction	24H TD	Mme DUMONT
> Thème grammatical	12H TD	M. DEL VECCHIO
- Expression orale	24H TD	Mme LIZÁRRAGA

UE 2 – Littérature et civilisation

- Textes et images		
> La poésie	12H CM	M. DEL VECCHIO
> Théâtre du Siècle d'Or au XXI ^e siècle	12H CM	M. MARIGNO
> Le cinéma	12H CM	Mme CHIROL-TO
- Civilisation Amériq		
> Amériques Noires : esclavage, libération, métissage et discriminations en Amérique latine, de la colonie à nos jours	12H CM	Mme RIMBOT
> Arts et engagement : les artistes et les intellectuels face à la dictature (Amérique latine, XX ^e siècle).	12H CM	Mme RIMBOT
- Commentaire de documents historiques		
> Espagne	12H TD	Mme KAPPÈS-LE MOING
> Amérique	12H TD	Mme DUMONT

UE 3 – Enseignement complémentaire

- Langue vivante B (au choix) :		
> Portugais (langue) et Portugais (civi)	18H TD 18H TD	Lecteur/lectrice Lecteur/lectrice
> Catalan	18H TD	Mme BOCHACA

UE 4 – Ouverture professionnelle

- Option au choix :	
> Option PE (Professeur des Écoles) <i>(Voir présentation ci-après)</i>	
> Option PCL (Professeur des Collèges / Lycées) <i>(Voir présentation ci-après)</i>	
> Option FLE (Français Langue Etrangère) <i>(Voir présentation ci-après)</i>	
> Littérature française et comparée (2 cours)	
- Initiation à la recherche	
Chaque étudiant devra assister à au moins 2 manifestations scientifiques au cours de l'année universitaire (colloque, journée d'études, conférence...). L'évaluation se fera en fin de semestre 6.	

PROGRAMME SIXIEME SEMESTRE

UE 1 – Langue

- Version		
> Traduction	24H TD	M. MARIGNO
> Aide à la version	12H TD	Mme SOUVIGNET
- Thème	24H TD	M. DEL VECCHIO
- Grammaire / Faits de langue	24H TD	Mme CHIROL-TO
- Expression orale	24H TD	Mme LIZÁRRAGA

UE 2 – Littérature et civilisation

- Textes et images		
> La nouvelle	12H CM	Mme DUMONT
> Le roman	12H CM	Mme SOUVIGNET
> L'iconographie	12H CM	Mme CHIROL-TO
- Civilisation Espagne		
> La emigración española desde finales del siglo XIX hasta ahora	12H CM	Mme CHIROL-TO
> Carlos III rey de España y mejor alcalde de Madrid	12H CM	M. MARIGNO
- Explications de textes littéraires		
> Amérique	12 H TD	Mme DUMONT
> Espagne	12 H TD	M. DEL VECCHIO

UE 3 – Enseignement complémentaire

- Langue vivante B (au choix) :		
> Portugais (langue)	18H TD	Lecteur/lectrice
> Portugais (civi)	18H TD	Lecteur/lectrice
> Catalan	18H TD	Mme BOCHACA

UE 4 – Ouverture professionnelle

- Option au choix (la même qu'au semestre 5) :	
> Option PE (Professeur des Écoles)	
> Option PCL (Professeur des Collèges / Lycées)	
> Option FLE (Français Langue Etrangère)	
> Littérature française et comparée (2 cours)	
- Initiation à la recherche	
- PPP 3	
Sensibilisation entrepreneuriat, poursuite d'études : Cap Avenir	
ou	
Un cours d'Espagnol LEA (traduction orale, traduction spécialisée, culture des pays hispanophones, analyse multisupports culturels).	

INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ (option Professeurs des Ecoles)

Semestre 5 :

CM 18 h, « Histoire du système éducatif », M. Masson

Ce cours consistera en une sensibilisation au(x) métier(s) de l'enseignement en les présentant dans le détail et en abordant les différentes perspectives d'évolution. Il s'agira de construire une vision pragmatique et réaliste et d'aborder des questions éducatives du point de vue de l'enseignant. Pour cela nous examinerons le métier d'enseignant sous différents angles (institutionnels, sociologique, psychologique, éthique...)

Contrôle des connaissances : travail à la maison ; rattrapage : un oral.

TD 18 h, Mathématiques, Mme Canon

Contrôle des connaissances : continu : un écrit 1h (coef. 1) + un terminal écrit 1h (coef. 2)

Bloqué : écrit 1 h ; Rattrapage : écrit 1 h

Semestre 6

Stage d'observation dans l'enseignement maternelle et primaire d'une durée minimale de 20 heures. L'étudiant doit trouver lui-même son lieu de stage.

Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile.

TD (10 h), 2 groupes M. Masson, Mme Pujolas,

Le TD vise l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport.

La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale). Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant à ne pas accepter le rapport de stage.

Rapport de stage : il devra être déposé auprès du service de Scolarité, avant la date limite indiquée par l'enseignant-e en accord avec l'administration. Il fait environ 10 pages, comporte une partie descriptive, une partie documentaire et une partie d'analyse. Il doit respecter les règles du travail universitaire (pagination, sommaire, bibliographie, police et interligne, page de couverture, règles de citation). Le « cahier des charges » sera présenté en TD.

Contrôle des connaissances :

- le rapport de stage est noté par l'enseignant-e responsable du TD. Il devra être établi en deux exemplaires : le premier réservé à l'enseignant puis archivé à l'Université, le second conservé par l'étudiant.
- Valeur : **2 à 4 crédits ECTS selon les filières**
- Pas de session de rattrapage

Responsable de l'option : M. Julien MASSON

✉ : julien.masson@univ-lyon1.fr

Secrétariat administratif : Mme Annette COMPEAU (Service de la scolarité)

Précisions importantes sur le stage

Un stage d'observation

Lorsqu'il est accueilli dans un établissement d'enseignement, l'étudiant stagiaire n'est pas censé « faire la classe ». Dans les faits, cela peut se produire avec un petit groupe d'élèves ; dans ce cas, l'enseignant titulaire doit **toujours** être présent à ses côtés, dans la même salle que lui. Tout cela ne vaut pas pour les stages de soutien scolaire ou aide aux devoirs, qui sont, par définition, des stages d'action.

Temporalité

Le stage a lieu pendant le semestre 6, sa durée minimale est de 20 heures. Les horaires et les jours sont fixés par accord entre le stagiaire et le maître de stage. Ils doivent apparaître sur la convention de stage.

Procédure administrative :

La convention de stage est établie par l'étudiant.e (espace numérique MyUJM), en quatre exemplaires à signer et faire signer par l'établissement ou l'organisme de stage, puis à remettre à la scolarité pour signature du directeur : un exemplaire pour l'étudiant (utilisable pour attestation lors de candidatures ultérieures), un pour l'établissement de stage, un pour le Service de Scolarité, un pour archivage en dernière page du rapport (dont, pour ce dernier cas, partie de bilan réservée au « maître de stage »).

Parcours PCL : Professeur de collège et de lycée

Il se déroule sur les **semestres 5 et 6** de la licence (soit les 2 semestres de la 3^e année de licence) et s'adresse à tout-e étudiant-e désirant s'orienter plus tard vers les concours de l'enseignement, CAPES et agrégation, par l'ESPE.

Il comporte une première UE, au semestre 5, qui situe l'enseignement des langues (français et autres langues) dans une perspective historique.

Il s'adresse à tout-e étudiant-e de licence LLCER.

SEMESTRE 5

	CM	TD	TP	ECTS	COEFF.
UE1					
Histoire de la didactique des langues		24		4	1

SEMESTRE 6

	CM	TD	TP	ECTS	COEFF.
UE2					
Initiation à la didactique des langues et des cultures : 1. Cours d'initiation 2. Observation des classes : <ul style="list-style-type: none"> • Stage d'observation (15-20 heures) • Rapport écrit 		24		2	1

Semestre 5

UE 1 : Histoire de la didactique des langues

Objectifs

- Posséder la terminologie en didactique des langues au travers d'une étude de l'évolution des courants méthodologiques depuis les origines jusqu'à aujourd'hui.
- Mener une réflexion sur les ruptures et les continuités qui ont émaillé l'histoire de la didactique des langues.

Contenu

- Définition des concepts : enseignement, apprentissage, méthode, méthodologie, didactique, pédagogie, compétences, objectifs, interculturel, etc.
- Les méthodologies : traditionnelle, directe, active, audio-orale, audio-visuelle, approche communicative, approche actionnelle, approches plurielles, etc.

Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des contenus théoriques, des études de textes de référence et de manuels de langue.

Évaluation

Examen final (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

Bibliographie

BARTHELEMY F., GROUX D., PORCHER L., 2011, *Le français langue étrangère*, Paris, L'Harmattan, Coll. Cent mots pour.

CUQ J.-P., GRUCA I., 2002, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG.

CYR P., 1998, *Les stratégies d'apprentissage*, Paris, CLE international.

GALISSON R., 1980, *D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues étrangères*, Paris, CLE international.

GERMAIN C., 1993, *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*, Paris, CLE International.

MARTINEZ P., 1996, *La didactique des langues étrangères*, Paris, PUF, « Que sais-je ? » n° 3199.

PUREN C., 1988, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, CLE international.

Semestre 6

UE 2, Initiation à la didactique des langues et des cultures

Présentation

La Faculté ALL propose à l'ensemble des licences un parcours pré-professionnel d'initiation aux métiers de l'enseignement, intégré au cursus des *Licences de langues vivantes LCE (allemand, anglais, espagnol, italien)*. Dans ce cadre, le Département de Français langue étrangère, qui dispose d'une expertise en didactique générale des langues et des cultures, assure un cours ou UE de pré-professionnalisation « Initiation à la didactique des langues et des cultures » d'une valeur de 6 crédits, à suivre au semestre 6 d'année de Licence LCE.

Public

Cette UE s'adresse **exclusivement** aux étudiant-e-s des Départements de langues vivantes étrangères de la Faculté ALL (anglais, espagnol, italien) projetant de s'orienter vers l'enseignement de leur langue étrangère de spécialité en collège ou lycée, et donc de préparer le CAPES ou l'Agrégation correspondants.

Objectifs

Cette UE vise à apporter une première sensibilisation et des bases qui seront utiles pour la préparation à l'épreuve pré-professionnelle de l'oral du CAPES, ainsi que pour les observations sur le terrain organisées dans le cadre de cette préparation par les ESPE.

Elle peut être présentée au titre du seul « parcours pré-professionnel d'initiation aux métiers de l'enseignement » des licences LCE, mais elle constituera aussi une bonne introduction à la didactique des langues pour les étudiant-e-s qui souhaitent par la suite préparer l'option FLE de Licence ou s'inscrire dans un des deux parcours de la mention « Didactique des langues » de Master proposés par le département de FLE : « Ingénierie des Formations, Plurilinguisme et Interculturel » ou « Sociodidactique, Contacts des langues et des cultures ». On trouvera sur le site de l'université, en cliquant sur le lien « Présentation des formations du Département de FLE », une présentation détaillée de ces formations.

Contenus et méthodologie

Cette UE se compose d'apports théoriques concernant la didactique des langues et des cultures (« cours d'initiation » de 24 heures), ainsi que d'un stage d'observation sur le terrain (15-20 heures) donnant lieu à un rapport écrit (de 20 pages environ hors annexes). Il s'agit d'une UE « interlangues » : le cours d'initiation portera sur la didactique générale des langues - même si bien entendu pourront être comparées, sur tel ou tel point, les traditions didactiques des différentes langues -, et les étudiant-e-s seront invité-e-s à apporter en cours des observations dans des classes de langues vivantes différentes, à des niveaux différents, de l'enseignement primaire ou secondaire, pour offrir au groupe des éléments de comparaison et de réflexion.

Evaluation

Les observations et la rédaction du rapport de stage correspondant sont obligatoires.

Le rapport de stage d'observation, thématique et problématisé, est la seule évaluation de cette UE. Il est en relation étroite avec les 24 heures de cours d'initiation : il s'agit pour l'étudiant-e de montrer qu'il/elle est capable de recueillir systématiquement des données d'observation ciblées et de les présenter rationnellement en réutilisant à cet effet les concepts et modèles présentés et travaillés pendant le cours.

Le rapport de stage vérifiera, par l'analyse des observations, l'appropriation des données théoriques du cours.

Option licence FLE

Elle s'adresse aux étudiant-e-s de licence de Langues Vivantes et de lettres et peut s'intégrer dans leur 3^e année de licence, **semestres 5 et 6**.

Elle comprend 5 UE réparties sur les semestres 5 et 6 : « *Histoire de la didactique des langues* », « *Apprentissage d'une langue nouvelle* » et « *Approche linguistique du FLE : phonétique et phonologie* » au semestre 5 ; « *Actualité de la didactique des langues* » et « *Approche linguistique du FLE : morphologie et syntaxe* » au semestre 6.

SEMESTRE 5

OPTION FLE	CM	TD	TP	4 ECTS	COEFF.
UE1					
Histoire de la didactique des langues		24			1

	CM	TD	TP	ECTS	COEFF.
UE2					
Apprentissage d'une langue nouvelle		24			1

	CM	TD	TP	ECTS	COEFF.
UE3					
Approche linguistique du FLE : phonétique et phonologie		24			1

SEMESTRE 6

OPTION FLE	CM	TD	TP	2 ECTS	COEFF.
UE4					
Actualité de la didactique des langues		24			1

	CM	TD	TP	ECTS	COEFF.
UE5					
Approche linguistique du FLE : morphologie et syntaxe		24			1

Semestre 5

UE 1 – *Histoire de la didactique des langues jusqu'aux années 1970*

24h (1 groupe)

Objectifs

- Posséder la terminologie en didactique des langues au travers d'une étude de l'évolution des courants méthodologiques depuis les origines jusqu'aux années soixante-dix.
- Mener une réflexion sur les ruptures et les continuités qui ont émaillé l'histoire de la didactique des langues.
- Mener une réflexion sur les stratégies d'enseignement / apprentissage d'une langue nouvelle.

Contenu

- Définition des concepts : enseignement, apprentissage, méthode, méthodologie, didactique, pédagogie, compétences, objectifs, etc.
- Les méthodologies : traditionnelle, directe, active, audio-orale, audio-visuelle.

Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des contenus théoriques, des études de textes de référence et de manuels de langue.

Évaluation

L'étudiant-e devra passer les deux évaluations suivantes :

- examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.
- rédaction d'une synthèse du « journal de bord » portant sur l'expérience d'apprentissage de la langue nouvelle (contrôle continu, bloqué et rattrapage).

Bibliographie

BARTHELEMY F., GROUX D., PORCHER L., 2011, *Le français langue étrangère*, Paris, L'Harmattan, Coll. Cent mots pour.

CUQ J.-P., GRUCA I., 2002, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG.

CYR P., 1998, *Les stratégies d'apprentissage*, Paris, CLE international.

GALISSON R., 1980, *D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues étrangères*, Paris, CLE international.

GERMAIN C., 1993, *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*, Paris, CLE International.

MARTINEZ P., 1996, *La didactique des langues étrangères*, Paris, PUF, « Que sais-je ? » n° 3199.

PUREN C., 1988, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, CLE international.

UE 2 – *Apprentissage d'une langue nouvelle : arménien*

24h (2 groupes)

Objectifs

- Se confronter à l'apprentissage d'une langue lointaine et nouvelle pour l'étudiant-e.

– Mener une réflexion sur ses propres stratégies d'apprentissage et sur les stratégies d'enseignement mobilisées par l'enseignant-e.

Contenu

– Découverte et étude de la langue et de la culture cibles.

Méthodologie

Les cours seront principalement centrés sur l'oral. Ils proposeront une approche interactive de la langue et de la culture cibles.

Évaluation

– Examen oral dans la langue nouvelle (contrôle continu et rattrapage, pas d'examen bloqué).

UE 3 – Approches linguistiques du FLE : phonétique et phonologie

24h (2 groupes)

Objectifs

- Situer une des disciplines-sources de la didactique du FLE/S – la linguistique – à partir des modèles véhiculés dans les manuels de langue et, plus spécifiquement, dans le domaine de la phonétique et de la phonologie.
- Découvrir les caractéristiques articulatoires et acoustiques des sons du français.
- Décrire le système phonologique du français et ses variations locales.

Contenus

- Introduction à une discipline-source en didactique du FLE/S : la linguistique générale. Présentation de quelques concepts-clés de la discipline.
- Éléments de phonétique articulatoire. L'appareil phonatoire, le classement des sons du français. La transcription phonétique à l'aide de l'Alphabet Phonétique International.
- Éléments de phonétique acoustique. Les caractéristiques acoustiques des sons. Initiation à l'analyse acoustique de la parole.
- Éléments de phonologie et de prosodie, initiation à la variation.

Méthodologie

Les cours feront alterner exposés magistraux et travaux dirigés.

Evaluation

Examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

Bibliographie

- CALBRIS, G., & MONTREDON, J., 1986, *Des gestes et des mots pour le dire*, Paris, Clé international.
- CARTON F., 1974, *Introduction à la phonétique du français*, Paris, Dunod.
- CHAMPAGNE-MUZAR C., BOURDAGES J., 1998, *Le point sur la phonétique*, CLE International « Didactique des langues étrangères ».
- CHISS J.-L., FILLIOLET J., MAINGUENEAU D., 2001, *Introduction à la linguistique française (I, II)*, Paris, Hachette Supérieur « Les fondamentaux ».
- DETEY S., DURAND J., LAKS B., LYCHE C. (eds.), 2010, *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement*, Paris, Ed. Ophrys.
- GADET F., 2006, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- LANDERCY A., RENARD R., 1977, *Éléments de phonétique*, Bruxelles, Didier, Centre International de phonétique appliquée.
- LAURET B., 2007, *Enseigner la prononciation du français : questions et outils*, Paris, Hachette FLE.
- LEON M., LEON P., 2007, *La prononciation du français*, Paris, Armand Colin « La collection universitaire de poche ».

- LEON P., 2011, *Phonétisme et prononciations du français*, Paris, Arman Colin.
 MUNOT P., NEVE F.-X., 2002, *Une introduction à la phonétique : manuel à l'intention des linguistes, orthophonistes et logopèdes*, Liège, Editions du CEFAL.
 PAVEAU M.-A., SARFATI G.-E., 2003, *Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique*, Paris, Armand Colin « U ».
 VAISSIERE J., 2011, *La phonétique*, Paris, PUF.

Semestre 6

UE 4 – *Actualité de la didactique des langues*

24h (2 groupes)

Objectifs

- Retracer l'évolution des méthodologies en didactique des langues et du français langue étrangère des années 1970 jusqu'aux avancées les plus récentes.
- Développer des outils pour l'analyse de manuels de langue.

Contenu

- Travail sur les concepts : communicatif, éclectisme, notionnel, fonctionnel, actionnel, etc.
- Les travaux du Conseil de l'Europe pour l'enseignement et l'apprentissage des langues : Niveau Seuil, Cadre européen commun de référence pour les langues, etc.
- Analyse de courants méthodologiques récents (approches plurielles) et de leurs influences sur l'enseignement/apprentissage du FLE.

Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des contenus théoriques, des études de textes de référence et de manuels de langue ainsi qu'une réflexion sur les outils pour la classe de langue.

Évaluation

Examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

Bibliographie

- BÉRARD E., 1991, *L'approche communicative*, Paris, Clé International.
 BOURGUIGNON, C., 2006, « De l'approche communicative à l'approche communic-actionnelle : une rupture épistémologique en didactique des langues-cultures », *Synergie Europe*, n° 1, p.58-73.
 Conseil de l'Europe, 2001, *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Didier.
 Conseil de l'Europe, 2001, *Portfolio européen des langues*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
 PORCHER L., 1995, *Le français langue étrangère*, Paris, Hachette.
 PUREN C., 1994, *La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes : essai sur l'éclectisme*, Paris, Hatier / Didier.
 ROBERT J.-P., ROSEN E., 2010, *Dictionnaire pratique du CECR*, Editions Orphys.
 VILPOUX C., BLANCHET P., 2015, *Eduquer aux plurilinguismes et à la diversité en contextes francophones : démarches et outils*, Français et société, n°30, EME Editions.

UE 5 – *Approche linguistique du FLE : morphologie et syntaxe*

24h (2 groupes)

Objectifs

- Connaitre la différence entre grammaire traditionnelle et grammaires descriptives.

– Utiliser une méthodologie cohérente pour analyser les structures de base du français écrit et oral et réfléchir à la manière de les enseigner.

Contenus

- Les notions de norme et de variation (variations stylistique, sociale, géographique).
- Une méthodologie d'analyse de la phrase simple (syntagme nominal, adjectival, adverbial, verbal) écrite et de l'énoncé oral.
- Première approche des types de phrases.

Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des présentations théoriques, des études de cas et une étude de productions d'apprenant-e-s de FLE/S.

Évaluation

Examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

Bibliographie

- CUQ J.-P., 2003, *Dictionnaire de didactique en FLE / FLS*, Paris, ASDIFLE / CLE International.
- DENIS D., SANCIER-CHATEAU A., 1994, *Grammaire du français*, Paris, Livre de poche.
- GALISSON R., COSTE D., 1976, *Dictionnaire de Didactique des Langues*, Paris, Hachette.
- LEON P., BHATT P., 2005, *Structure du français moderne : introduction à l'analyse linguistique*, Canadian Scholar Press.
- MAINGUENEAU D., 2007, *Syntaxe du français*, Paris Hachette Supérieur.
- RIEGEL M., PELAT J.-C., RIOUL R., 1997, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des présentations théoriques, des études de cas et une étude de productions d'apprenant-e-s de FLE/S.

Évaluation

Examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

Bibliographie

- CUQ J.-P., 2003, *Dictionnaire de didactique en FLE / FLS*, Paris, ASDIFLE / CLE International.
- DENIS D., SANCIER-CHATEAU A., 1994, *Grammaire du français*, Paris, Livre de poche.
- GALISSON R., COSTE D., 1976, *Dictionnaire de Didactique des Langues*, Paris, Hachette.
- LEON P., BHATT P., 2005, *Structure du français moderne : introduction à l'analyse linguistique*, Canadian Scholar Press.
- MAINGUENEAU D., 2007, *Syntaxe du français*, Paris Hachette Supérieur.
- RIEGEL M., PELAT J.-C., RIOUL R., 1997, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

MASTER ESPAGNOL

Le programme du Master Recherche : « Etudes hispaniques et hispano-américaines » et du Master MEEF Espagnol se trouve dans le Livret (commun) des Masters

Une orientation vers le master « Métiers de la Rédaction et de la Traduction » est également possible.

Pour toute information relative au master « Métiers de la Rédaction et de la Traduction », contactez : Stavroula Kefallonitis (stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr) et Franck Martin (franck.martin@univ-st-etienne.fr).

CENTRE DE RECHERCHE CELEC (EA 3069)

Ce centre de recherches, consacré, entre autres, à l'Espagne et à l'Amérique Latine, est ouvert aux enseignants chercheurs de l'université, à tous les collègues du second degré, et aux étudiants de troisième cycle inscrits en Master 2 ou en Doctorat. Il a pour vocation de constituer un lieu de rencontres, d'échanges, de réflexions et d'expérimentations méthodologiques par l'organisation d'un cycle régulier de séminaires.

Les étudiants inscrits en MASTER 1 et 2 peuvent utiliser la bibliothèque du Centre de recherche (bibliothèque du CELEC, 1er étage du bâtiment M « MRASH »).

Pour plus d'informations, consulter la page internet du CELEC :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/celec.html>

A partir du 1^{er} janvier 2021, le CELEC - EA 3069 fusionne avec le CIEREC - EA 3068, afin de créer la nouvelle Équipe de recherches ECLLA (Études du Contemporain en Langues, Lettres et Arts).

DÉPARTS À L'INTERNATIONAL

LES DESTINATIONS

1) Dans le cadre du programme Erasmus +, qui a pour but de développer la mobilité étudiante en Europe, les étudiant.es peuvent effectuer une partie de leurs études dans une autre université de l'Union Européenne. Ce programme prévoit l'attribution de bourses aux étudiant.es. Les études effectuées hors de France sont alors validées dans le diplôme français.

- Le département 'Etudes ibériques et ibéro-américaines' collabore avec les universités suivantes :
 - Université de Saragosse (s'adresser à Mme Kappès-Le Moing)
 - Université de Pampelune (s'adresser à M. Marigno)
 - Université de Madrid (s'adresser à M. Marigno),
 - Université de Grenade (s'adresser à M. Del Vecchio)
 - Université de Faro, de Porto et de Lisbonne au Portugal (s'adresser à Mme Fréjaville)

2) Dans le cadre d'échanges internationaux bilatéraux non européens, les étudiant.es peuvent aussi effectuer une partie de leurs études dans les universités suivantes :

- Université de Cuenca en Équateur (s'adresser à Mme Dumont)
- Université de Buenos Aires en Argentine (s'adresser à Mme Rimbot)
- Université de Sao Paolo au Brésil (s'adresser à Mme Fréjaville)

- En fonction des destinations, les départs peuvent avoir lieu en 3^{ème} année de Licence ou en Master et peuvent concerner un semestre ou une année entière du cursus.

Les modalités plus précises vous seront transmises par les enseignants responsables de chaque destination et/ou par le Chargé de Mission Relations Internationales.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDAT.ES À LA MOBILITÉ

Le critère pour la sélection des candidat.es à la mobilité Erasmus et aux accords bilatéraux sera la moyenne générale obtenue à l'issue du troisième semestre.

Ce critère pourra être pondéré avec les notes en langues :

1. s'il y a égalité entre deux postulant.es pour une même destination ; et/ou
2. si la moyenne en langue est inférieure ou égale à 06/20.

Le Département d'Espagnol n'est en aucune façon obligé de classer tous les candidats qui désirent effectuer un échange. Les critères d'assiduité et de motivation seront en outre pris en compte dans le processus de sélection.

Les étudiants retenus pour un échange ne doivent pas oublier de s'inscrire aux examens à Saint-Etienne comme s'ils suivaient les cours.

**ASSISTANTS FRANCAIS DANS LES PAYS DE LANGUE
ALLEMANDE, ESPAGNOLE, ITALIENNE ET PORTUGAISE**

S'adresser au service de la scolarité pour toutes informations sur l'assistantat


Professeur responsable : Mme Dumont

LE SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT-ÉTIENNE



Le saviez-vous ? L'Université de Saint-Étienne dispose depuis 1972 d'un service d'édition qui publie des ouvrages variés (plus de neuf cents titres à ce jour) et susceptibles de vous intéresser : littérature, langues et civilisations étrangères, histoire, géographie, arts plastiques, musique, architecture, régionalisme, Antiquité, sociologie, éducation, sciences...


Pour connaître les dernières publications des Presses universitaires de Saint-Étienne (PUSE) ou télécharger le catalogue :

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Adresse : 35, rue du 11 novembre,
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

Localisation : site Tréfilerie, bâtiment L 2^{ème} étage.

 04.77.42.16.52

 publications@univ-st-etienne.fr

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Heures d'ouverture : 8h.30-17h. du lundi au vendredi

Responsable : M. Jean-Marie Roulin.

Orientation/réorientation, de documentation sur les filières, les métiers ou insertion professionnelle

Orientation, Information et Documentation

Accompagnement à l'insertion : projet professionnel, recherche et convention de stage

CAP AVENIR

capavenir@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 16

Statistiques et enquêtes : Parcours d'études, taux de réussite.

Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)

ove@univ-st-etienne.fr

04 77 42 18 04

Santé, logement et vie quotidienne

Santé et Médecine Préventive Universitaire

04 69 66 11 00

Soutien psychologique

04 69 66 11 05

Tous mardi matin et jeudis toute la journée sur rendez-vous

Diététicienne

04 69 66 11 05

Les mercredis matin sur Rendez-vous

Assistante Sociale des Étudiants

04 69 66 11 03

Accompagnement handicap et vie étudiantes

Handicap, gestion des aides humaines et logistiques : 04 77 42 17 22

Vie étudiante, culture, associations ... : 04 77 42 17 23

Activités sportives

SUAPS

suaps@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 96

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE - Espagnol

1, rue Tréfilerie 42023 Saint-Etienne cedex 2 <http://www.univ-st-etienne.fr/scdoc/>
ouverte du lundi au vendredi 8h à 20h samedi 9h à 18h 30

Le réseau BRISE-ES

La Bibliothèque Universitaire de Tréfilerie fait partie du réseau des bibliothèques d'Enseignement Supérieur stéphanoise. Le catalogue BRISE-ES permet de rechercher des documents dans tous ces établissements. Il est accessible à partir du site internet de l'UJM (rubrique bibliothèques) ou par le biais de l'ENT (onglet ressources documentaires).

L'inscription à la Bibliothèque vous permet d'emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau ainsi que dans les bibliothèques municipales de Saint-Étienne.

L'accueil

Dans le hall d'entrée, des personnes vous accueillent pour répondre aux services suivants:

- l'inscription : munissez-vous de votre carte multiservices.
- le prêt, le retour, si besoin les prolongations de documents : la BU autorise l'emprunt de 6 documents pour 3 semaines en licence, 8 documents en master et doctorat.
- la réception d'ouvrages en magasin réservés via le catalogue BRISE-ES.
- la demande et la réception de périodiques en magasin.

Des postes informatiques permettent la consultation du catalogue BRISE-ES.

Les pôles

Le fonds de la Bibliothèque est divisé en trois secteurs:

- Sciences Humaines et Sociales (SHS): porte jaune au rez-de chaussée
- Droit et Sciences Politiques: porte rouge au premier étage
- Arts Lettres Langues (ALL): porte bleue au premier étage

Chaque pôle propose des ouvrages, périodiques et autres documents en libre-accès. Vous avez accès à des postes informatiques et à des connexions par câble pour vos ordinateurs portables.

Les différents espaces sont réservés au travail individuel dans le calme. Si besoin des salles de travail en groupe sont disponibles.

A chaque pôle, une personne est disponible pour vous aider dans vos recherches.

Quelques repères pour trouver des informations concernant votre discipline

1- Les documents à la BU

Domaine	Cotes commençant par..	Localisation
Linguistique générale	40... et 41...	Pôle ALL
Littérature générale	80...	Pôle ALL
Langue espagnole	46....	Pôle ALL
Langue portugaise	469...	Pôle ALL
Littérature espagnole	860...	Pôle ALL
Littérature d'Amérique latine	860(.09)... et 860(.099)...	Pôle ALL
Littérature portugaise	869	Pôle ALL
Préparation au concours	Selon le domaine	Pôle ALL Concours
Périodiques sur la linguistique, la littérature espagnole	XEP...	Pôle ALL
Histoire de l'Espagne	946...	Pôle SHS
Arts de l'Espagne	7 (46)...	Pôle ALL

2- Les ressources numériques

Via l'ENT, vous avez accès à des ressources documentaires numériques comme des livres numériques ou des bases de données:

- Europresse donne accès à des références d'articles de périodiques de la presse internationale.
- Cairn donne accès à des références d'articles scientifiques dans plusieurs domaines dont la littérature et la linguistique.
- MLA (Modern language Association) donne accès à des références d'articles en linguistique et littérature.
- Scholarvox donne accès à des livres en texte intégral imprimés
- Le SUDOC est le catalogue collectif de toutes les BU françaises. Cette base est notamment utile à la recherche de thèses.
- Plus de 8000 revues en texte intégral dans l'onglet « BdD »

Cette liste n'est pas exhaustive.

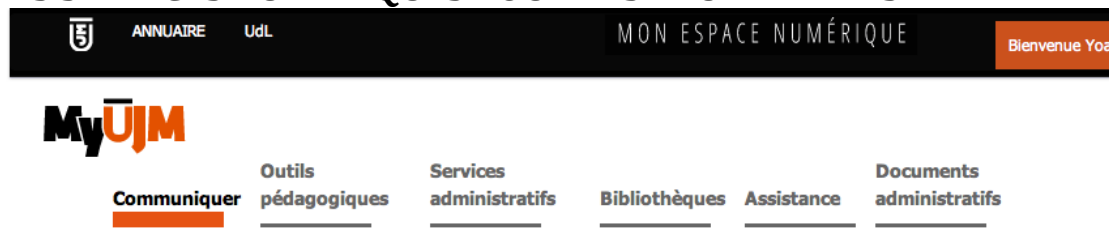
Étudiants en première année

Lors de votre premier semestre, vous assisterez à un cours en ligne de recherche documentaire. Ce cours sera l'occasion de répondre à vos questions.

Prêt entre bibliothèques

Ce service permet d'emprunter des documents dans d'autres bibliothèques. Pour tout renseignement, prendre contact avec Mme Grébert (pauline.grebert@univ-st-etienne.fr), bureau situé en secteur Droit.

LES SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANT-E-S



🌐: www.univ-st-etienne.fr/myujm

L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Claroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés. Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.



Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.


L'Université Jean Monnet met à votre disposition **deux salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique :

- une sur le site de Tréfilerie, bâtiment D, 3e étage,
- une sur le site de la Métare, bâtiment H,

Ces deux salles sont ouvertes indifféremment à tous les étudiant-e-s, quelle que soit leur faculté de rattachement.



Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de Tréfilerie et

de sciences, des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI  (réseau UJM-SF) . Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.

Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études.

Pour travailler en groupe, vous pouvez réserver des salles de TP autonomes auprès des personnels de libre-accès, sur les sites mentionnés précédemment (attention, aucune réservation n'est faite à l'avance, vous devez en faire la demande sur le moment et une salle ne vous sera attribuée qu'en fonction des disponibilités).

Pour toute information complémentaire, rendez-vous aux adresses suivantes :

🌐 <https://documentation.univ-st-etienne.fr>

🌐 <http://portail.univ-st-etienne.fr/bienvenue/presentation/dsi-pole-production-tice-et-services-252908.kjsp>

